

Séminaire pluridisciplinaire SOCIETES ET ESPACES RURAUX

« BATIR DANS L'ESPACE RURAL.

De l'empire romain...à la Convention européenne du paysanne »

Mardi 8 novembre 2005

Compte-rendu par Aurélie DESFRIECHES (M2 Histoire),
Antoine CARDI (Doctorant Histoire) et Nicolas MORIN (M1 géographie)

Pour sa 12^e année, le séminaire pluridisciplinaire se réunit autour du thème « Bâtir dans l'espace rural ». La rentrée est aussi l'occasion d'annoncer les changements du Pôle rural suite à l'élection, en juin 2005, de Jean-Marc MORICEAU à la direction de la MRSH. Désormais, Jean-Marc MORICEAU et Philippe MADELINE restent les pilotes du séminaire du pôle mais une nouvelle direction collégiale du pôle a été formée. Elle se compose de deux co-directeurs : Philippe MADELINE (maître de conférences en géographie) et Christophe MANEUVRIER (maître de conférences en histoire médiévale) secondés par deux co-directeurs adjoints : Mickaël BERMOND (maître de conférences en géographie) et Jérôme VIREY (maître de conférences en histoire moderne).

Ce changement montre que le pôle se porte bien avec les dernières publications d'*Enquêtes Rurales* et d'*Histoire et Société Rurales*. Dans le cadre de la recherche pluridisciplinaire autour de Camembert, le pôle envisage la publication d'un atlas.

Et n'oublions pas l'arrivée de 13 500 volumes de la bibliothèque ancienne du Ministère de l'Agriculture. Actuellement, c'est le Centre de documentation de la MRSH qui accueille quelques milliers d'ouvrages sélectionnés, le reste se trouvant dans les réserves de la Bibliothèque universitaire. Dès le mois de décembre, dans l'attente d'une extension prévue par la convention (septembre 2004) qui lie l'Université de Caen-Basse-Normandie et le Ministère de l'Agriculture, un réaménagement du centre de documentation financé par la MRSH permettra d'accueillir quelques milliers de volumes supplémentaires. Cette documentation d'un grand intérêt comprend des sources allant du Ministre Bertin sous Louis XV jusqu'au XX^e siècle, dont certains peu connus comme *Le Journal OEconomique* (1751-1772).

« 5 minutes, 1 livre... »

Jean-Marc MORICEAU cède la parole à Loïc Duchesne, étudiant en Master 2, qui présente un ouvrage méthodologique intitulé *Registres paroissiaux, actes notariés et base de données*, édité en 2005 à Caen.

Au départ, il s'agissait d'étudier les populations qui ont quitté le Perche pour s'installer sur les bords du Saint-Laurent au Canada. Les Percherons sont en effet les premiers colons de ces régions. Le dépouillement systématique réalisé à cette occasion a permis de constituer des bases de données et a abouti à la création de logiciels.

L'ouvrage présenté restitue la méthode utilisée au cours cette étude et se révèle être un manuel pour la création de bases de données. Il s'organise en deux parties : la première détaille les opérations de saisies et les problèmes rencontrés accompagnés de leurs solutions ; la seconde montre la diversité des actes notariés et la complexité du dépouillement à travers

80 exemples d'actes et leur transcription. Il s'agit donc d'un outil de travail pour les chercheurs, professeurs ou amateurs généalogistes.

Après avoir introduit le thème annuel du séminaire et en avoir présenté les perspectives, Jean-Marc MORICEAU et Philippe MADELINE remercient Paul DELSALLE d'avoir accepté leur invitation et lui cèdent la parole.

Paul DELSALLE

Maître de conférence en histoire moderne à l'université de Franche-Comté (Besançon)

« Les maisons paysannes du Jura et de Franche-Comté aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles : une approche méthodologique »

En ouverture du séminaire, cette intervention a pour objectif de définir une approche méthodologique de l'étude de l'architecture moderne en milieu rural.

Elle se fera à partir de l'étude des maisons paysannes du Jura et de la Franche-Comté aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles. Il existe peu d'informations sur le bâti agricole d'avant 1650 dans cet espace. La guerre de Trente Ans a transformé profondément cette province. L'habitat rural a entièrement été reconstruit après. Comment retrouver l'habitat d'avant la guerre ? Était-il le même ? Il est ici nécessaire d'utiliser toutes les sources disponibles, gravures, textes et autres pour répondre à ces interrogations.

Cet exposé se concentre sur l'exploitation des documents autour de plusieurs questions. Si Jean-Marc Moriceau souligne un décalage entre la réalité du bâti et les archives écrites, une question se pose : les archives sont-elles fiables ? Comment interpréter les écrits ou les sources iconographiques ? Paul Delsalle tente de répondre à ces questions en abordant trois types de sources essentielles : l'archéologie, l'iconographie et les textes.

Les indices sur le terrain

L'habitat ancien est une marque visible sur le terrain de ce que pouvait être l'habitat paysan de cette époque. Cependant il est très difficile de s'en contenter pour plusieurs raisons.

Tout d'abord de nombreux bâtiments que nous pouvons observer ne disposent d'aucune mention d'archive, leur date de construction n'étant qu'une estimation. On rencontre ensuite des maisons possédant des éléments datés comme un linteau gravé d'une année. Cependant, il faut se méfier des éléments en réemploi, réutilisés dans la construction de bâtiments plus récents et qui ne peuvent donc faire office de preuve. On dispose encore de bâtiments sur lesquels se sont ajoutés des éléments non datés ou ayant été restauré, avec des transformations comme la pose de volets, l'ajout de nouvelles fenêtres, des changements de toiture ou de revêtement de façades. Les bâtiments qui subsistent sont donc soumis à de nombreux doutes et ne peuvent que rarement faire office de preuve.

Les fouilles archéologiques constituent un type de sources peu exploité en Franche-Comté pour l'époque moderne. Elles permettent néanmoins d'obtenir certaines informations sur la construction des bâtiments. Ainsi, à partir d'une fouille réalisée à Pesmes en Haute-Saône, on a pu observer une maison du XV^e siècle dont les fondations étaient en pierre, l'élévation faite de torchis et le toit de chaume. Ce chantier a, de plus, permis de discerner l'agencement des pièces et l'emplacement de certains de ses éléments constitutifs comme les foyers.

L'iconographie

La Franche-Comté ne possède que très peu d'illustrations datant de l'époque moderne. Cependant, elles sont très utiles car généralement datées, contrairement à l'habitat ancien. L'étude comparée de plusieurs illustrations permet de mettre en évidence certains détails utiles à la compréhension des pratiques de l'habitat.

A partir de gravures datant de 1550, il a pu être observé une présence récurrente d'ouvertures dans les toitures appelées « chiens assis ». Toutefois, sur tous les bâtiments construits après 1650, il n'y a jamais d'ouverture en toiture jusqu'à la mode du XIX^e siècle et les tuiles transparentes et velux. Pour le XVI^e et le XVII^e siècle, la représentation d'ouvertures traduit un usage intensif des combles, non pas pour l'agriculture mais par la population qui les habitait.

Ce type d'illustration possède néanmoins ses contraintes. Il est nécessaire de se demander quelle est la part de l'artiste dans la réalisation de l'illustration, sa capacité à reproduire les échelles et à ne pas déformer les éléments représentés.

Les documents écrits

L'analyse des documents écrits permet, par les descriptions qu'ils donnent, de reconstituer des éléments du bâti. Néanmoins ces textes ne sont pas toujours compréhensibles à la première lecture. Plusieurs éléments sont à prendre en compte : le type d'auteur, la nature du texte et le vocabulaire.

A partir de registres de « reconnaissance », dans lesquels chaque habitant d'une seigneurie déclare la reconnaissance de ses biens et la redevance qu'il doit pour ceux-ci, on retrouve des éléments de la même maison pour différentes personnes. En juxtaposant la part de chacun, on obtient un agencement complexe, impossible à reconstituer. En fait la maison est plus simple mais en copropriété, et la complexité du texte tient à l'incompréhension du greffier. On observe donc la présence de maisons rurales de structures tripartites où l'élément fondamental est la travée ou le « rang », comme on le disait à l'époque. Le premier rang abrite l'étable, le second la grange et le troisième est composé de la cuisine, de la chambre et du poêle. C'est une maison-type encore présente en grande quantité. Il n'y a cependant pas de maison stéréotypée, et l'on constate une grande diversité : certaines d'entre-elles n'ont qu'une travée, d'autres deux, trois voire quatre travées.

La difficulté pour comprendre ces textes tient aussi au vocabulaire spécifique. Tout d'abord le vocabulaire technique comme les « lozes » (toiture en pierre), le « chasal » (maison en ruine) ou le « curtil » (petit jardin). D'autres mots possèdent un autre sens que le sens courant contemporain, comme « étage » (la pièce), le « rang » (la travée) ou la « cheminée » (bâtiment extérieur, annexe avec une cheminée).

C'est pour ces différentes raisons qu'il est nécessaire de travailler la structure et le vocabulaire de ces textes avant de passer à la phase de l'analyse.

L'histoire du bâti paysan du Jura et de la Franche-Comté aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles reste à écrire et il subsiste de nombreuses questions encore sans réponse.

Cet exposé a mis en avant la question de la méthodologie, ainsi que la présentation des différents types de documents et des risques liés à leurs utilisations. Il existe bien des sources mais pour lesquelles une exploitation méticuleuse est nécessaire. Il est utile d'ajouter que le bâti agricole n'est pas spécifique au milieu rural mais qu'il se retrouve fréquemment en ville comme à Besançon.

DEBAT

Jean-Marc MORICEAU : Pour la géographie, l'homologie entre bâti agricole et bâti rural semble aller de soi. Pour les historiens, il n'en est rien : le bâti agricole ne se trouve pas uniquement dans le bâti rural et l'on détecte fréquemment du bâti agricole au sein de l'espace et du bâti urbains. D'où ma question : pour les époques les plus anciennes (du Moyen Âge au XVIII^e siècle), ne peut-on pas observer dans les représentations urbaines des indicateurs de modèles architecturaux qu'on retrouverait dans le monde rural ? Je pense ici au célèbre exemple de Paris, où, à la place des actuels jardin et palais du Luxembourg se situait, sous le règne d'Henri IV, la Ferme du Pressoir. C'est notamment pour cette raison que les recherches qui concernent le bâti agricole ne doivent pas dédaigner les documents comme les plans et cartes des villes.

Paul DELSALLE : C'est tout à fait vrai. Pour la ville de Besançon, le quartier évoqué tout à l'heure dans lequel étaient élevés des moutons a peu évolué depuis l'époque moderne. Les animaux devaient probablement pour partie être gardés dans les caves, les jardins et même dans la rue.

Jean-Marc MORICEAU : On le comprend, cette piste documentaire que constitue le bâti urbain est ici tout à fait intéressante et riche d'enseignements pour l'historien du bâti rural et agricole, surtout si on garde en mémoire que celui-ci a bien souvent été absorbé par la croissance urbaine.

Je souhaitais également insister sur un deuxième élément. Le bâti rural n'échappe pas à une loi commune à tous les « documents » d'histoire. On est en effet en présence de deux types de bâti : l'un, « aristocratique », édifié avec des matériaux nobles, de bonne qualité, solides, persiste à l'usure des âges ; l'autre, « commun », plus modeste, construit avec des matériaux de moindre qualité (celui occupé par des journaliers agricoles, par exemple) est beaucoup moins durable dans le temps. Ces données sont évidemment à prendre en compte et, comme c'est souvent le cas en histoire, les documents et témoignages qui nous parviennent le plus facilement émanent majoritairement des élites, biaisant ainsi partiellement la perception que l'on se fait d'une époque révolue, souvent au détriment des classes modestes.

Paul DELSALLE : C'est exact, mais comme je l'ai montré, des traces d'acteurs plus modestes nous parviennent également, permettant ainsi d'identifier leur habitat.

Jean-Marc MORICEAU : Oui, mais ce sont uniquement des sources de type fiscal. Il faut attendre le XVII^e siècle pour que les inventaires après décès nous renseignent sur l'habitat – moins aristocratique que celui répertorié sur les plans – des catégories sociales les plus modestes.

Philippe MADELINE : Je souhaiterais faire une série de remarques. Tout d'abord, en insistant sur le fait que la question méthodologique que vous évoquez peut être transposée à l'époque actuelle, notamment dans la représentativité des choix effectués dans l'ensemble du bâti rural.

Ensuite pour souligner l'absence d'immobilité de l'habitat qui évolue, par exemple, en fonction des transformations des structures économiques ou sociales. D'ailleurs je pense qu'il est important de noter qu'aujourd'hui on assiste à une volonté, inédite historiquement, de conservation d'un patrimoine bâti rural qui représente les traces de structures économiques révolues.

Enfin, une question qui rejoint ma première remarque : les sources révèlent-elles des indices de transformations, d'innovations dans le bâti ?

Paul DELSALLE : Des évolutions apparaissent, mais principalement à la suite de conflits armés (guerre de Dix Ans, guerre de Trente Ans) ; on constate aussi des différences dans le vocabulaire, derrière lesquelles on peut imaginer des changements dans les structures de la maison. Par contre, à l'intérieur, les innovations sont plus tangibles, présentes par exemple dans la question du chauffage : le mot « poêle » désigne la pièce chauffée, la plupart du temps, au moins par un fourneau et, en tout cas, pas par des bêtes comme on peut le voir dans d'autres espaces montagnards. Ainsi, en Franche-Comté les sources attestent d'une séparation très nette dans le bâti entre l'espace réservé aux hommes et celui abritant les bêtes.

Jean-Marc MORICEAU : Cela montre bien que la vision « pessimiste » de l'habitat rural défendue notamment par Eugène Weber – qui multiplie les exemples, dans la France méridionale, de régions où bêtes et hommes vivent conjointement dans des bâtiments sans séparation – se confronte à une autre, plus « optimiste » celle-là, qui montre au contraire la stricte séparation que vous évoquez, les bêtes ne participant alors aucunement au chauffage de la maison.

On retrouve d'ailleurs en Bretagne et en Île-de-France le même dispositif que celui que vous avez décrit, l'espace intérieur de la maison étant également aménagé en deux ou trois pièces. Il est ici notable qu'à partir du XVIII^e siècle apparaît une nouvelle catégorie de pièce : la salle. Cette émergence correspond à une distinction qui s'opère alors entre l'endroit où l'on vit et l'endroit où l'on reçoit. Avant cette période, aux XVI^e et XVII^e siècles, il est vrai que si on a déjà une séparation très nette entre l'espace domestique et celui consacré aux animaux, celui-là n'attribue pas une fonction très marquée aux différentes pièces qui le constituent.

Marcel ROUPSARD : La pratique que vous repérez en Franche-Comté et qui consiste à faire rentrer le petit bétail le soir en ville dans les maisons, j'ai également pu la constater dans le Mزاب saharien où les chèvres se répartissent là aussi d'elles-mêmes dans les différentes habitations.

En ce qui concerne la question des ouvertures dans les toits, cela signifie probablement qu'il y avait de l'habitat à l'étage des bâtiments, et non pas un lieu destiné à stocker des denrées agricoles.

Paul DELSALLE : J'en suis également persuadé. Un indice va dans ce sens : dans les villages, on recense plus de feux que de bâtiments d'habitation. Ceux-ci sont d'ailleurs de taille importante et constituent des volumes d'espaces habitables conséquents.

Christian THOMAS : Sur le document distribué qui représente le plan de fouilles d'une maison, on peut apercevoir un foyer au sol et une cheminée distincts. Sont-ils contemporains ?

Paul DELSALLE : Tout est contemporain : il semble qu'il y ait eu une cheminée monumentale avec un pavement et, en même temps, un foyer central avec une évacuation par le toit. Il est d'ailleurs possible qu'on ait ici affaire à une auberge, et non pas simplement à une maison paysanne.

Christophe MANEUVRIER : Cette situation est courante en archéologie médiévale : au Moyen Âge, on trouve régulièrement des habitations qui abritent plusieurs foyers en leurs murs.

Évelyne WANDER : Dans le Perche, on a des témoignages de la vie des individus dans tel ou tel lieu de la maison en fonction de constantes comme le statut social ou le genre.

Paul DELSALLE : Votre remarque soulève le problème du lieu de couchage des différentes personnes qui résident dans la maison. On trouve en Franche-Comté des mentions de domestiques qui dorment dans la chambre du maître.

Jean-Marc MORICEAU : La question de la domesticité est un problème historique à part entière : jusque vers les années 1840-1850, l'habitation n'est pas le lieu de résidence exclusif du chef d'exploitation et de sa famille, mais également celui des domestiques agricoles, catégorie constituée majoritairement d'enfants ou de jeunes gens, lesquels, quand ils sont des garçons, dorment par contre aux côtés des animaux.

Christophe MANEUVRIER : Je voudrais revenir un instant sur le problème de la datation des maisons, évoqué dans votre intervention. Lorsque l'on s'inscrit dans une démarche patrimoniale ou touristique, on a tendance à rechercher des modèles figés dans le temps. *A contrario*, l'intérêt de la démarche archéologique réside dans l'attention portée à l'évolution subie par le bâti et à la confronter au modèle communément admis, ce qui permet d'identifier les ruptures et les permanences.

Jean-Marc MORICEAU : J'ai encore une question : en dehors du statut social, quelle instance faire intervenir pour expliquer l'habiter-ensemble ? La coutume est-elle significative ? Quel est le type de transmission familiale qui existe ? Y a-t-il cohabitation entre plusieurs générations ou est-on dans le cadre d'un ménage conjugal strict ?

Paul DELSALLE : En la matière, on recense tous les cas de figure et il est, pour l'instant, très difficile de trancher la question. On peut tout de même évoquer que l'on constate des partages de maisons, mais globalement la réponse varie d'un finage à l'autre. Il semblerait toutefois que la pratique soit bien souvent éloignée de la coutume.

Patrick BIRÉE : A-t-on des éléments relatifs à la gestion de l'eau ?

Paul DELSALLE : L'eau apparaît notamment au travers des mentions de citernes. Ces mentions sont, par contre, toutes localisées géographiquement dans le même endroit. C'est donc peut-être plus une habitude de celui qui rédige le document – un notaire – qu'un élément réellement signifiant sur leur existence véritable.

Dans les villes, on trouve des mentions de puits ; pour les villages, les renseignements concernent surtout les fontaines et leurs usages collectifs, ainsi que les lavoirs, mais guère avant le XVIII^e siècle.

Documents fournis par le conférencier

« Rien de plus varié que leurs habitations, tantôt dispersées, égrenées au long des ms vosgiens ; tantôt groupées en villages compacts sur les plateaux ou dans le Vignoble ; les unes, amples et larges, abritant à la fois plusieurs familles ; les autres, petites, étroites, maisons de vigneron plus gaies sous un ciel moins rude ; celles du Val de Saône, de la Bresse, du Finage et du « bon pays », bâties de bois, couvertes de paille ; celles des plateaux aux murs de pierres sèches, aux toits d'ancelles ou de laves grises ; celles de la Montagne enfin, mi-parties de pierre et bois ».

Lucien Febvre, Philippe II et la Franche-Comté. Etude d'histoire politique, religieuse et sociale, Paris, Champion, 1912, p. 38.

Bibliographie sélective

- Typologie, approche architecturale :
 - Claude Royer, Franche-Comté, Nancy, Berger-Levrault, 1977. [ouvrage de la collection dirigée par Jean Cuisenier, L'architecture rurale française. Corpus des genres, des types et des variantes, Paris, Musée national des arts et traditions populaires.]
- Pour la partie septentrionale de la province, à titre comparatif :
 - Guy Cabourdin, « Villages et maisons rurales au début des Temps Modernes ; Toulinois et Xaintois », Le pays lorrain, 1975, pp. 65-84.
- Pour la région située au Nord-Est :
 - Robert Cuisenier, « Les maisons rurales traditionnelles du Pays de Montbéliard », Bulletin de la Société d'Emulation de Montbéliard, n° 116, 1993, pp. 25-111.
- Sur la destruction de l'habitat au milieu du XVIIe siècle :
 - Gérard Louis, La guerre de Dix Ans, 1634-1644, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, n° 651, 1998, pp. 263-296.
- Pour les maisons de Franche-Comté :
 - Pierre Deffontaines, « Le « tué » ou la cheminée de montagne », Barbizier, 1954, pp. 217-219, (un article pionnier).
 - Paul Delsalle, « Les maisons paysannes dans le bailliage d'Amont au temps de Charles Quint », Haute-Saône SALSA, supplément au N° 48, 2002, pp. 116-123.
 - Paul Delsalle, « Granges et maisons paysannes dans le comté de Bourgogne ou « Franche-Comté » (1500-1634) », Permanences et ruptures dans le monde rural, du Moyen Age à l'époque contemporaine, colloque de Saint-Christophe-en-Brionnais (Centre international d'études des patrimoines culturels en Charolais-Brionnais, 2002), Dijon, Association bourguignonne des sociétés savantes, 2004, pp. 99-124.
 - Paul Delsalle, « Approche cartographique de l'habitation rurale comtoise au XVIe siècle », Images de Franche-Comté, n° 27, juin 2003, pp. 2-5.
 - Marc Forestier, Secrets du grenier fort, Septmoncel, Chez l'auteur, 1985.
- Vocabulaire, compréhension des termes rencontrés dans les archives :

Paul Delsalle, Lexique pour l'étude de la Franche-Comté à l'époque des Habsbourg (1493-1674), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2004, 317 p.

Quelques documents archivistiques et iconographiques

Coutumier du Val du Saugeais, XVe-XVIIe siècles

Source : Archives départementales du Doubs : fonds de l'abbaye de Montbenoît, 69 H 34 ; voir « Le coutumier du Val du Saugeois », Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté, Académie de Besançon/ 1900, tome IX, pp. 411-520.

« Article 46 : des aisances proches des maisons.

Que un chacun desdits habitans peuvent mettre son bois et fumier de sa maison sur le communal, du moins mal sauf et réservé que s'il était préjudiciable à la chose publique ou à aucun habitant particulier, la justice dudit abbé y peut pourvoir, faire ôter et retraire lesdits bois et fumiers.

Article 52 : des royes et dégoûts pour conduire l'eau sur héritages.

Que lesdits habitans sont accoutumés de faire royes pour faire venir l'eau et de dégoût des charrieres en leurs héritages, chacun à plus près de son héritage, pourvu que lesdites royes ne soient préjudiciables aux charrieres communes, ni aux particuliers.

Article 77 : aide de lever maison.

Que audit Vaul et terre du Saulgeois, par coutume gardée et observée d'ancienneté, est déclaré entre lesdites parties, que à l'aide de celui qui voudra maisonner pour lever sa maison, les habitans du lieu où il voudra asseoir ladite maison et autres prochaines jusqu'à tel nombre que besoin lui fait, seront tenus de aller, fournis de ce qui appartiendra, parmi, leur baillant vivres raisonablement, et ce sur la peine de trois sols à appliquer audit seigneur sur un chacun de ceux qui feront le contraire. »

Terrier de Vincelles (Jura) – 1555

Source : Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. Ms 6336.

« Estevenin Bourgeois : maison de bois et pierre couverte de paille assise audit Rochelle en laquelle a quatre estages avec le pourpris et aisance d'icelle tant en court que curtil.

Denys Parrin, homme de mainmorte et condition serve : une maison couverte de paille assise audit Vincelles avec le curtil derrier pourpris d'icelle et la moitié d'une maison de pierre couverte de loze le tout contigu ensemble avec leurs aisances et appartenances en laquelle maison couverte de paille ledit confinant et sondit neupveur font leur demeure contenant le tout environ demye pose.

Claude Bourguignon : ung chasal assis et situé audit Vincelles et auquel sont assises et situes deux lieux et maisons de pierre couvertes de paille.

Pierre et Jehan Gauthier : ung chasal assis audit Vincelles auquel souloit avoir une maison et treuil contenant la quarte partie d'une mesure de cheneviere touchant devers souleil levant le dmitiere dudit Vincelles devers soir le grand chemin devers vent (...) et devers bize la maison presbyterale de la cure dudit Vincelles.

Huguenin Dorchuz : une maison* de bois couverte de paille ensemble ses fondz trefondz court curtil devant et derrier icelle et ses appartenances assise audit Vincelles (...) estant auprès le four bannal.

Ponsot Maillot : la moitié d'ung chasal et curtil ensemble d'une maison de pierre couverte de paille avec certaine rechoitte empres de ladite maison, estant sur ledit chasal. »